



« Les demandeurs d’asile sont des personnes, pas des dossiers »

Un an après la mise en œuvre du trajet de retour pour les demandeurs d’asile déboutés dans les places de retour de Fedasil, le CIRÉ et Vluchtelingenwerk Vlaanderen ont rédigé un rapport intitulé « Ce sont des personnes, pas des dossiers ».